Lè scellés

Autor(en): **L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-201938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

maillotté dans ses fourrures, et lui frappe doucement sur l'épaule.

— Hé ! m'sieu ! voilà Brugg !

Le voyageur, réveillé en sursaut, se redresse, regarde l'employé avec des yeux voilés de sommeil :

— Eh bien quoi, Brugg, c'est Brugg ! Qu'est-ce que ça peut me faire ! Laissez-moi dormir, savez-vous !

Il se retranche dans ses fourrures ; il va se rendormir.

— Ah ! c'est bon, m'sieu, pas de plaisanterie. Le train ne s'arrête pas une heure ici ; c'est le moment de descendre.

— Mais, tonnerre ! je vous dis que je ne descends pas ici.

— Oui, oui, c'est entendu, vous me l'avez dit. Je ne connais que ma consigne.

— Quelle consigne ? Quelle consigne ?

— Celle d'hier soir.

— Comprends pas.

— Vous comprendrez tout à l'heure, m'sieu. Descendez toujours.

— Encore une fois, cessez cette plaisanterie. Je ne descendrai d'ici que par la force.

— Soit, vous me l'avez dit ; puisqu'il faut en venir aux grands moyens, allons-y. Vous m'en remercierez après.

Et comme le chef de gare donne le signal du départ, l'employé, qui est de taille, saisit à bras le corps le voyageur, qui proteste toujours, et le dépose délicatement sur le quai : « Ouf ! v'là qu'est fait ! »

* * *

A la gare de Zurich, à huit heures du matin.

L'employé du train de nuit cause avec un collègue, sur le quai ; il lui raconte l'histoire du voyageur.

— C'est égal, mon vieux, tu sais, je voudrais pas toujours faire le réveil-matin dans ces conditions. Quel pénible que mon gaillard !

Au même moment, on lui frappe sur l'épaule, par derrière :

— Dites-donc, n'est-ce pas vous que j'avais chargé de me réveiller à Brugg ? Ah ! vous m'en jouez là d'une belle ! C'était pas la peine de me promettre, comme vous l'avez fait.

— Mais, m'sieu, je vous assure que je vous ai réveillé. Même que vous... c'était pas rigolo, allez !

— Dites donc, vous fichez pas du monde. Vous m'avez réveillé à Brugg ? C'est pour cela que je suis à Zurich, maintenant, n'est-ce pas ? Je m'en souviendrai de celle-là, vous savez...

Et le voyageur s'éloigne furieux.

— Et ben, mon vieux, me v'là dans de beaux draps. Je me suis trompé. Et le particulier que j'ai déposé à Brugg, y doit pas mal pester aussi, celui-là. Diable ! Diable !

— Bah ! te fais pas du mauvais sang. Après tout, on n'est pas là pour faire les bonnes d'enfants. Si y savent pas se réveiller tout seuls, c'est leur affaire. Eh ben quoi, y en a un qui a fait un bout de chemin de trop, l'autre un bout de pas assez ; ça se balance. Les C. F. F. n'y perdent rien. E.

Un grand événement. — Dans une classe des écoles primaires de Lausanne, le mardi 24 janvier, jour anniversaire de l'indépendance du Pays de Vaud.

Le maître : « Quel événement historique nous est rappelé par la date d'aujourd'hui ? »

La jeune Fernande : « La fête du Cercle démocratique. »

D'après souvenir. — Une dame en grand deuil se présente chez un de nos peintres.

— Monsieur, j'ai perdu mon mari il y a deux mois, et je voudrais avoir son portrait de grandeur naturelle.

— C'est assez difficile, Madame. Enfin, j'essaierai. Envoyez-moi tout ce que vous avez en fait de cartes, médaillons, etc.

— Hélas, monsieur, je n'ai rien de lui, mais je vous raconterai comment il était.

L'artiste regarda un moment son étrange cliente :

— Madame, dans ce cas, il faut vous adresser à un photographe.

Sincérité. — Un riche propriétaire d'un village du Gros de Vaud, aimé et honoré pour ses nombreux bienfaits, mourut au cours d'un séjour à Paris.

Ses combourgeois lui élevèrent, dans le cimetière, un petit monument sur lequel ils firent graver cette inscription :

« Ci-git M. A..., enterré à Paris. »

Dans le camp des bannis. — Ce sont les bannis qui décidèrent de la victoire, à Morgarten, aussi M. V. Rossel leur a-t-il donné, dans sa pièce, la part à laquelle ils ont droit. Le 2e acte se passe justement dans le camp de ces bannis. C'est là qu'on aura occasion d'entendre un solo pour baryton et un chœur. M. Alexandre Dénéréaz en a composé la musique, musique simple et rustique qu'exécuteront d'excellents chanteurs.

Plus on avance et plus on se persuade que la *Muse* va au-devant d'un très grand succès. Tout le monde voudra entendre le *Morgarten* de Rossel.

Lè scellés.

L'ai a dé stosse on par d'ans, onna vilhie pernetta qu'ire véva seins einfants qu'on avaï baptisa lou « Froumi rosset » ne sé pas porquié, avaï veri lé ge et comme l'est l'habitude pé chaôtre, lo dzudze est vegnià lou leindeman po posâ lé scellés, vo sédé prau cein que lé.

L'ai avaï 'na granta garda-roba iô lou Froumi rosset réduisaï tot, sè z'aillons, ses draps, etcetra. Dein lou bas, lei avaï la bondonne d'édié dé cérise iô lei avaï ma fâi onna grossa gotta, craïo dix-houit pots.

Lou dzudzo et l'assesseu quan lau zu vouaité ti ces affèrés lan pris on riban nâi que lan aliettâ d'on bet su lo coté dé la garda-roba et l'autro bet dé l'autro coté ein passeint per dévant iô l'on posa leu sceau su lou perte dé la séraille, pu san répartis.

Cllia véva avâi on névâo qu'on laï desavé Poileux, ne sé pas porquié non pllie et cé estafié avâi on colégue denommâ Dziguenaud. Ti lé dou aviant on rido gran dè sau dézo la leingua (craïo que n'est pas onco fondu à l'haoro que l'est). Poileux étaï tzerdzi dé surveilli lou commerce et s'in est teri coumein vo z'allâ vaire Quand lou dzudzo est revenià po lévâ lé scellés, tot iré bin intaque per dévant la garda-roba, mâ ne restavé pas pî onna quartetta d'édié dé cerise dein la bondone.

Lou dzudzo a fé on espèce d'einquiète po savaï iô cllia goutte avaï passâ (c'étâi dé la tota vilhié), mâ n'a rein pu découvri que quand tot a étâ réglià et terminâ.

Dziguenaud que sé trovavé per hazard perquie fâ dinse aô dzudzo :

— Vo n'ai pas su découvri quoui a roba cé quirche, et bin accutâ, monsu lou dzudzo, on autro iadzo vo faudra posâ lé scellés à la garda-roba « per lou derrâi », vos arâi dince aô min pu la gotâ. L.

Rassurons-nous. — Nous lisons ce qui suit dans un journal médical :

« C'est bien à tort qu'on a prétendu que le temps humide et le brouillard de ces dernières semaines avaient porté atteinte à la santé publique. Rien de plus inexact. La mortalité a augmenté, voilà tout. »

Député et fromage. — Lors de la session de relevée du Grand Conseil, il y a une semaine ou deux, quelques conseillers dînaient au Café Vaudois.

Au dessert, un des convives, habitué de l'établissement, passant le fromage, dit : « Messieurs, je vous recommande ceci, c'est un fromage renommé. »

— Il est bien heureux, fit à mi-voix à son voisin, un député qui n'est pas sûr du renouvellement de son mandat, au mois de mars.

C'est donc lundi, à 5 heures, au Casino, qu'aura lieu la conférence de M. *H. Thuillard,* que nous annoncions samedi dernier. *Venise et ses hôtes illustres,* tel est le sujet très intéressant qui sera traité par le conférencier, avec tout l'enthousiasme et l'éloquence que peuvent inspirer les choses que l'on aime et que l'on connaît bien.

Le tour du canton.

Végétaux et noms de lieux.

Continuons notre promenade botanique et étymologique.

Une nombreuse série de noms dérive de *verne* ou *vergne* (l'aune) : Vernes, Vernay, Vernex, Vernoix, Verny, Vernette, Vernéaz, Verneyres, Vergniaulaz, Vergniolet, Mauverney, Graverney, Graverny, Vaurenaz, Vuarennes, etc., etc.

Une autre forme, *verre* ou *vère*, a donné : les Verres, Verrey, Verraux, Verreyre, Veraye, Verey, Veret, Very, Voraire, etc.

De *drossa* (aune vert) dérivent Drouzénaz, Dreuzenaz, Drausinaz, Drauzènes.

On retrouve *saudze, saudje, sauge,* noms patois du saule, dans : Mollie-Saulaz, Moille-Sulaz, Saussaz, Saugey, Plan Seugey, Sandziaz, Saugiez, Saugettes, Saugeallaz, Saugeon, Saugeons.

Vourze, vourzi, vaurze, patois de saule monceau, dans : Vorsiaz, Vorgeaz, Vorsiers, Vorzier, Vorzey, Vorzi, Vurzy, Vurzé, Vursis, Vurze, Veurze, Vurzettes, Vorzairie.

De *treinbllo,* le tremble, viennent : Trembley, Tremblays, Tremblex, Tremblier, Tremblat, Tremaulaz.

De *publlo* ou *poublio*, peuplier noir : Publoz, Publat, Pompaples.

De *génévrier :* Au Genièvre, au Genevroz, Genèvres, Genevrey, Genevret, Genevrex, Genevrausaz, Geniévrier.

Le mot patois *daille* (pin sylvestre) forme les innombrables Dailles, Dalles, Dailley, Daillet, Dalley, Daillaz, Dailly, Dailler, Daillère, etc.

Pinetum (bois de pins) : Peney, Peney-le-Jorat, Peny, Pignets.

Arze ou *larze* (melèze) : La Larze, aux Larzes, Lazettaz, Larzet, Larsey, Leysay.

Pesse (sapin rouge) : La Pesse, les Pesses, le Pessey, la Pessette.

Fie, five ou *fivaz* (nom du sapin rouge dans le Jura) : La Fivaz, les Fivaz, les Fives, la Fivaz.

Vuargne (sapin blanc) : Les Vuargnes, Vuargny, Vuargnaz, Vuargnoz, Vuarnoz, Vuarnaeyre.

Le plus souvent, le peuple n'a pas distingué entre les deux espèces de sapin, et de nombreuses localités sont dénommées d'après le nom générique patois *sapala* ou *sapé* : Sapey, Sapex, Sapy, Sépey, Plan-Sépey, Seppey, Sépley, Sapalet, Sapalez, Sappelet, Sapellaz.

??? — Lu, l'autre jour, sur une pierre tumulaire du cimetière de ***.

» C'était un ange sur la terre, qu'est-ce que ce sera dans le ciel ? »

Paroissiens aux petits oignons. — Un bon curé recevait à dîner quelques-uns de ses confrères. Au menu, des canards.